

# DU DROIT DES ASSURANCES

**Directrice de la formation : Madame Bérengère LEGROS, Maître de conférences HDR en droit privé - Université de Lille**

## Objectifs :

Offrir une formation diplômante et/ou qualifiante dispensant,

- en premier lieu, le droit commun du droit des assurances et des contrats d'assurance.
- en second lieu, le droit spécial des assurances, en l'occurrence, l'assurance automobiles, l'assurance de construction, l'assurance de responsabilité civile et l'assurance vie.
- en troisième lieu, les méthodes de conception et de suivi des contrats d'assurances et les outils de l'évaluation de la réparation du dommage corporel.

La formation permet par ailleurs de compléter et d'approfondir le droit de la responsabilité civile.

## Public :

Le D.U. Droit des assurances s'adresse à un public titulaire d'une Licence 3 ou justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le domaine des assurances lors du dépôt du dossier de candidature :

-Dans le cadre de la formation continue :

- à des cadres et salariés du secteur privé ou public : il leur offre une formation qualifiante et/ou diplômante dans une perspective de promotion ou de requalification professionnelles.
- à des professionnels de l'assurance : il leur offre une mise à jour des connaissances dans le domaine fortement évolutif du droit et des techniques juridiques d'assurance.

-Dans le cadre de la formation initiale :

- il permet à des étudiants de L3 validée ou de Masters Droit (ou d'autres Masters, ex type AES) et à ceux se préparant aux professions d'avocat ou de magistrat d'avoir un diplôme de « spécialité » en assurances.

## Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI) à titre complémentaire
- Formation Continue (FC)

## Compétences :



**Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales**  
- 1, place Déliot – CS 10629 – 59024 Lille Cedex – France  
Tél : +33(0)3 20 90 74 00

# DU DROIT DES ASSURANCES

- Compétences générales :  
Acquisition des fondamentaux en matière du droit des assurances : formation du contrat d'assurance, volonté dans le contrat, l'exécution du contrat d'assurance, la survenance du sinistre, les litiges du contrat d'assurance.
- Compétences spécifiques :  
Approche et familiarisation avec les aspects professionnels et particuliers des différentes branches (Assurances automobiles, assurances de construction, assurances de responsabilité, assurances vie).

Perfectionnement pratique : conception et de suivi des contrats d'assurances et évaluation de la réparation du dommage corporel.

## Conditions d'accès :

- Sur diplôme : Licence des disciplines juridiques, économiques ou de gestion, ou tout diplôme admis en équivalence validé (justifier dans ce cas de connaissances suffisantes en droit des obligations).
- En Validation des acquis de l'expérience ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels: Il appartiendra au service des Formations Tout au Long de la Vie d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de Validation des Acquis Professionnels (agents publics, personnels des organismes culturels).

## Organisation :

Le DU se déroule sur 110 h de cours.

Il démarre en octobre et se termine en juillet (fin des épreuves de substitution en septembre).

**Les cours se déroulent le vendredi uniquement en présentiel** à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

**La formation n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.**

## Conditions d'examens :

**Contrôle continu** : Chaque module donne lieu à l'obtention d'une note de contrôle continu permettant d'apprécier le niveau de connaissances de chaque candidat dans les matières dispensées. La moyenne des notes de contrôle continu constitue la note 1. Les modalités sont déterminées par la Commission et l'enseignant qui en est responsable.

**Epreuve terminale** : elle prend la forme d'un oral, qui permet de contrôler l'acquisition globale des connaissances et la capacité de restitution des enseignements reçus au cours de l'année par les étudiants. La note octroyée est la note 2.

**Admission** : L'étudiant est admis au diplôme lorsqu'il obtient la note de 10/20 résultant de la moyenne globale de la note 1 et de la note 2, outre son assiduité constatée aux enseignements.

**Il n'y a pas de seconde session d'examens.** Des épreuves de substitutions en septembre sont organisées sur présentation d'un justificatif.



# DU DROIT DES ASSURANCES

## Programmes des enseignements :

Le diplôme comporte une offre de 110 h de formation. Les enseignements sont de durée normalisée et organisés en 3 modules :

Matière enseignée	Nombre d'heures
<b>Module 1. Le droit commun des assurances</b> Coef 1.	30
Initiation au droit des assurances	10
Contrats d'assurance	10
Contentieux des assurances	10
<b>Module 2. Le droit spécial des assurances</b> Coef 2.	50
Règles particulières aux assurances vie	10
Règles particulières aux assurances de responsabilité	10
Règles particulières aux assurances automobiles	20
Règles particulières aux assurances de construction	10
<b>Module 3. Perfectionnement pratique : conception et de suivi des contrats d'assurances et évaluation de la réparation du dommage corporel</b> Coef 1.	30
Conception et suivi des contrats d'assurance	20
Réparation du dommage corporel	10

## Informations pratiques :

### Pour candidater en ligne :

Du 10 juin au 10 juillet 2024.

Du 21 août au 15 septembre 2024.

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations>



# DU DROIT DES ASSURANCES

## Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 500€
- Tarif individuel (*Etudiant, financement non-mobilisable, pas de démarches spécifiques*) : 510€
- Formation complémentaire : 255€
- Formation non éligible au CPF.

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

## Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)  
Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales  
1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille  
Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 [du-fsjps@univ-lille.fr](mailto:du-fsjps@univ-lille.fr)

<sup>1</sup> Contacter [fc-fsjps@univ-lille.fr](mailto:fc-fsjps@univ-lille.fr) pour connaître l'éligibilité.



**Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales**  
– 1, place Déliot – CS 10629 – 59024 Lille Cedex – France  
Tél : +33(0)3 20 90 74 00